

Le Petit Saint'É

Édition
2021

ÉDITO

Les habitudes reprennent petit à petit leur place au sein de la vie de chacun et chacune d'entre nous...

Après les confinements successifs imposés par la crise sanitaire, après l'arrêt total des activités culturelles, sportives et associatives et la fermeture de certains commerces, cette reprise progressive remet un peu de baume au cœur en ce début d'été 2021.

Malgré cette bulle sanitaire qui nous a mis en veille pendant un an, la municipalité a continué de travailler, plus que jamais, pour l'avenir de notre village. Après avoir veillé sur nos seniors, nous lançons cette fois-ci, dès la rentrée de septembre, des cours de soutien pour nos jeunes stéphanois.

La maîtrise de nos finances et le dynamisme de notre village engagés depuis 2014, portent désormais leurs fruits. St Etienne du Bois a été lauréat du programme « Petites Villes de Demain » initié par le gouvernement. Fort de ce programme, une Maison France Services viendra prochainement étoffer l'offre présente sur notre village.

Un cœur de village qui s'ouvre... Les travaux d'aménagement de la future esplanade, de la halle et de l'espace paysager ont débuté et devraient se terminer en fin d'année. Le mobilier urbain est installé et permettra, nous l'espérons, de faciliter la mobilité douce pour les habitants qui en font le choix.

Un village attrayant, un village où il fait bon vivre c'est bien notre volonté ! Pour le plaisir et le bien-être de chacun, qu'il soit Stéphanois ou simplement de passage, nous continuons de fleurir et d'embellir notre village en partenariat avec le comité de fleurissement.

J'espère que j'aurais le plaisir de vous retrouver, nombreux, lors des prochaines manifestations estivales dont notre traditionnel Fest' à Sainté qui se tiendra le 26-27-28 août... De la culture, des spectacles, des rencontres, des moments de vie à partager tous ensemble...

Programme Petites Villes de Demain

La municipalité a le plaisir de vous annoncer que le village de Saint-Étienne du Bois est lauréat du programme national « Petites Villes de Demain »



Par son positionnement géographique, la maîtrise de ses finances publiques et le dynamisme d'investissement de la collectivité au cours des 6 dernières années, Saint-Étienne du Bois a été retenu pour candidater à un projet national dans le cadre des évolutions sociétales et environnementales demandées aux collectivités de proximité.

Sollicité par la Préfecture de l'Ain, Alain Chapuis a ainsi porté cette candidature au travers d'un dossier déposé le 16 Novembre 2020.

Un dossier de présentation de la commune composé de trois parties :

- ❖ **La carte d'identité du village**, au travers de données géographiques, économiques et sociales. Mais aussi avec une évocation du passé et des atouts de Saint-Étienne du Bois.
- ❖ **Les actions menées au cours du mandat 2014-2020** sous forme d'un résumé succinct mais précis. Description des réalisations conduites dans de nombreux domaines tels que la mise en conformité du système d'assainissement, la création d'un plan local d'urbanisme, l'enrichissement de l'offre culturelle, la rénovation des équipements communaux, la protection de la biodiversité, la valorisation du patrimoine, la mise en place d'actions de sécurisation des concitoyens.

❖ L'avenir du village au travers de projets structurants.

Ceux-ci prévoient d'intégrer les enjeux majeurs de demain qu'ils soient économiques, sociétaux ou environnementaux. Le rôle d'une collectivité de proximité, en lien avec ses citoyens, est d'anticiper ses actions pour mieux accompagner ces futurs changements. Ces projets sont regroupés dans des thématiques d'actualité telles que : solidarité, Eau-Air-Sol, transition écologique, mobilité et sécurité.

Au travers de cette candidature, l'équipe municipale a réaffirmé son engagement à conduire à leurs termes ces différents projets d'intérêt pour le devenir de la commune.

Maison France Services

En 2016/2017, la commune de Saint-Étienne du Bois avait postulé pour une MSAP. C'est la candidature de Val-Revermont qui avait alors été retenue.

Dans le cadre du projet « Petite Ville de Demain », notre commune stéphanoise a été choisie pour **l'installation d'une Maison France Services au sein de La Poste**. C'est dans ces locaux que des agents accompagneront les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes.

En ce sens, l'équipe du CCAS a œuvré pour la création **d'une permanence d'assistance sociale**. Depuis le 7 juillet, une permanence a lieu tous les mercredis (**sur rdv par tél au 3001 uniquement**) en salle annexe de la mairie dans l'attente de la nouvelle structure MFS.

Cette Maison France Services permettra l'accessibilité à 9 services publics : pôle emploi, Carsat, service des impôts,...

L'accès à ces services devrait être fonctionnel en fin d'année.

Assemblée Générale Comité de fleurissement

Samedi 27 mars, le Comité de fleurissement tenait son Assemblée Générale au sein du foyer communal. Une manifestation qui, en raison de la pandémie, a été sans cesse reconduite depuis 2020.



En conséquence, retour sur l'année 2019, où la remise des prix des maisons fleuries, décernés par le Comité Départemental aux particuliers de la commune, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Ce sont 7 Stéphanois(es) qui seront récompensés : **Paul Guillerminet**, **Albert Vuillot** et **Nicole Sulpice** dans la catégorie « Maisons fleuries » ; **Jean-Louis Raffourt** dans la catégorie « Maisons avec jardin paysager » ; **Nicole Sulpice** dans la catégorie « Maisons avec balcon » ; **Pierre Pauget** dans la catégorie « Gîtes et Chambres d'Hôtes » et **Christophe Vuillot** dans la catégorie « Fermes ».

Quant à l'année 2020, soutenus par la

municipalité, de nombreux aménagements paysagers et floraux ont été réalisés afin de mettre en valeur le centre-bourg. Comme chacun a pu le constater, le fleurissement 2020 a été magnifique, agrémenté par les belles couleurs des plantes vivaces plantées en octobre 2019.

Toujours avec le concours de la mairie, les projets 2021 sont nombreux :

- Équipements de certains massifs avec un système d'arrosage automatique afin qu'ils soient plus régulièrement arrosés et ainsi éviter le gaspillage d'eau.
- Installation de nouveaux bacs en différents points de la rue centrale.
- Organisation d'une nouvelle animation théâtre ou chorale... si l'avenir le permet.

Le Comité de fleurissement se compose de 17 bénévoles qui tout au long de l'année s'investissent pour que le village soit toujours fleuri. Depuis deux ans, au mois de novembre, en remplacement des fleurs estivales, des tulipes et jonquilles sont plantées pour célébrer le printemps. Grâce à tous, la commune de Saint-Étienne-du-Bois est toujours colorée, décorée et accueillante.

La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles pour le travail réalisé. Un village bien fleuri est un village agréable pour ses concitoyens et attractif

pour les touristes de passage. **Mais le bien-vivre à Saint-Étienne du Bois, c'est aussi respecter le travail des bénévoles du Comité de fleurissement en ne dégradant pas les plantations...**



Comme le dit si bien le Président du Comité, Bernard Velon,

Fleurir, c'est embellir mais aussi savoir accueillir, recevoir et partager !

Nouveau! Suivez l'actualité du Comité de fleurissement sur la page
www.facebook.com/groups/fleurissement

Petit retour sur le déroulement du projet cœur de village

Un chantier qui a débuté en 2017...

Après les phases de négociation puis d'acquisition par la commune des terrains Guillot et Luirard, le projet s'est poursuivi fin 2020 avec la récupération des poutres et tomettes de la maison Luirard, puis la démolition de celle-ci en novembre.

Le 7 décembre 2020, le permis de construire pour le projet global d'aménagement a été déposé. Il a été validé le 9 mars 2021. Dès lors les appels d'offre pour la sélection des entreprises ont pu être lancés. Le conseil municipal du 11 avril 2021 a validé les offres des entreprises retenues.

Ainsi les entreprises sélectionnées sont : Piquand TP pour le terrassement, Gavand Charpente pour la toiture de la Halle, GEP pour l'aménagement paysager et APY Rhône-Alpes quali-cité pour l'aire de jeux.

Le montant du lot numéro 1 pour l'aménagement cœur de village se porte à 382 393 € et le lot numéro 2 aire de jeux 15 604 €.

Fin mai, il a été procédé à des tests géotechniques par carottage afin de calibrer les fondations nécessaires pour la construction de la halle.

Début juin, le phasage du planning avec les différents corps de métier a été réalisé.

Après une dernière étape administrative de contrôle de légalité des documents d'appels d'offre par la Préfecture, les travaux ont été engagés.

Les travaux auront débuté courant juin pour une durée d'environ 4 mois.



Nous avons prévu l'installation de mobiliers urbains dans le village. C'est désormais chose faite !



Les bancs vont permettre à nos aînés de faire une pause en se rendant chez les commerçants du village. Chemin faisant, ils pourront apprécier les nouveaux bacs végétalisés par le Comité de fleurissement.



Les abris bus et abris vélos en compléments des deux parkings multimodaux vont faciliter le covoiturage et l'usage des transports en commun (Mobigo ou transport à la demande). En ce sens, une demande de création de lignes de bus fixes, régulières et réparties sur la journée a également été faite auprès de la CA3B afin d'encourager l'utilisation du transport en commun.

Enfin, des supports vélos répartis dans le village sont à disposition pour effectuer vos achats quotidiens chez les commerçants.



Il appartient maintenant à chacun d'utiliser ces infrastructures pour changer nos modes de déplacement.

À Sainté, quand il fait beau, tu prends ton vélo !

Assemblée Générale du Don du sang

Samedi 13 mars 2021, l'amicale des donneurs de sang de Saint-Étienne du Bois/Val-Revermont tenait son Assemblée Générale au sein du foyer communal de St Etienne du bois.

M. Michel Berthet, Président de l'amicale, a présenté les actions de l'année écoulée.

Malgré le contexte de crise sanitaire, les bénévoles de l'association ont maintenu leurs participations à différents événements locaux (permanences à l'écomusée, forum des associations, distribution des calendriers...).

Ils ont également assuré l'organisation de 5 collectes à St Etienne du Bois et une à Val-Revermont.

La mise en place d'une nouvelle formule d'inscription, le Résadon (réservation du don par rendez-vous) leur a permis d'accueillir 332 participants dont 26 nouveaux donneurs. Ce système de réservation a été testé pour la première fois dans l'Ain lors de la collecte du lundi 30 mars 2020 à Saint-Étienne du Bois.

Un grand bravo à toute l'équipe des bénévoles de l'amicale des donneurs de sang pour leur engagement au service de cet acte citoyen.

Donner son sang, c'est sauver une vie...

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Prochaines collectes 2021 :

21 juillet - salle des fêtes St Étienne du Bois
27 septembre - salle des fêtes Val-Revermont
6 décembre - salle des fêtes St Étienne du Bois

Attention aux démarchages abusifs

Les habitants de Saint-Étienne du Bois sont régulièrement sollicités à leur domicile par diverses sociétés, **la municipalité a fait le choix de réglementer l'activité de démarchage sur la commune.**

Depuis le 20 Janvier 2021, toute entreprise qui ne respecte pas les obligations précisées dans l'arrêté de police n° VOIR_2021_005 n'aura aucune autorisation de démarchage sur notre territoire. Le représentant se verra verbalisé conformément à l'article R. 610-5 du code pénal par une amende de 38 €.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la commune n'appose JAMAIS son tampon sur un document justifiant un démarchage.

Si vous êtes importunés vous devez prévenir immédiatement la mairie ou la gendarmerie en composant le 17. Soyez vigilants !



Fusion des écoles maternelle et élémentaire publiques

Depuis 2014, après concertation avec les équipes éducatives, les parents d'élèves et les associations, la commune a opté pour un rythme scolaire basé sur une semaine à 4 jours.

Pour la prochaine rentrée 2021, année de renouvellement de l'organisation scolaire, les conseil d'école (2 mars 2021) et conseil municipal (12 avril 2021) se sont prononcés pour le maintien de l'organisation dérogatoire sur 4 jours. Cette décision a été validée par les services de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, la municipalité a été sollicitée par l'Inspection de l'Éducation Nationale au sujet de la fusion administrative des école maternelle et école élémentaire publiques. La fusion des deux écoles correspond à leur réunion en une structure unique dirigée par un seul Directeur.

A la demande et en concertation avec la Direction des services de l'Éducation Nationale, il a été décidé de procéder à cette fusion à compter de la rentrée 2021/2022.

Cette disposition apportera une continuité pédagogique depuis la petite section maternelle jusqu'au CM2, ainsi qu'une simplification administrative avec **une seule direction** et donc un seul interlocuteur en la personne de **Mme Pauline PROST.**

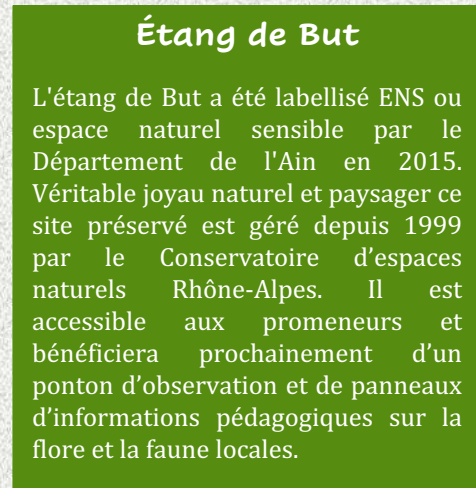
En conséquence, l'école primaire publique sera maintenant composée d'une école maternelle de 3 classes et d'une école élémentaire de 4 classes.



Ensemble gardons notre village propre !

Face au manque de civisme récurrent de certains de nos concitoyens, la municipalité a mis en place, aux abords des espaces verts, des points de collectes des déchets recyclables, ainsi qu'à l'entrée du site de l'étang de But, des panneaux appelant à la responsabilité citoyenne.

Il est rappelé que tous contrevenants s'exposent désormais à une amende de 68€.



Cours de soutien scolaire

Lors de cette crise sanitaire, la pratique de l'enseignement « en distanciel » a engendré pour certains élèves des difficultés d'apprentissage significatives.

Fort de ce constat, afin d'apporter une aide aux enfants de la commune concernés, la municipalité a fait le choix de mettre en place des cours de soutien scolaire.

Les membres du CCAS, pilotes de cette initiative, ont développé ce dispositif en 5 étapes:

1. Appel à bénévolat pour les, étudiants(es), professeurs(es), retraités(es) de l'enseignement ou toutes personnes ayant des connaissances et compétences à transmettre des niveaux primaires à secondaires.

- 2. Rencontre avec les candidats bénévoles.
- 3. Élaboration du planning des cours de soutien et présentation aux enseignants des écoles stéphanoises.
- 4. Proposition des cours aux jeunes intéressés et inscriptions sur dossier.

Le nombre d'enfants pouvant bénéficier de ce soutien scolaire sera fonction du nombre de personnes en capacité d'intervenir avec les qualifications requises.

5. Début des cours rentrée scolaire 2021.

Si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à contacter la mairie

Une session de prévention routière aura lieu au foyer communal le

jeudi 7 octobre à 14h30

Inscription en mairie

Proposée par le CLIC et le CCAS, une conférence sur la mémoire et le vieillissement aura lieu

le 16 novembre à 15h00

Inscription en mairie

Du jeudi 26 au samedi 28 août
Spectacles gratuits organisés par la municipalité

Fest'À Sainté



Et Samedi 28 août
Matin Course pédestre
Soirée Feu d'artifice

Carte de pêche

Commande sur le site officiel www.cartedepeche.fr.

Également, vous pouvez contacter à Saint-Étienne du Bois :

- ❖ Fred Larcher (BDS) au 06 22 51 21 13
- ❖ Camping du Sevron au 06 47 97 50 73
- ❖ Association AAPMA Le Sevron Patrick Marion au 07 81 82 63 51



Cette année, la rentrée des classes aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 aux horaires suivants :

- École publique 8 h45 à 12 h15
13 h45 à 16 h15
- École privée 8h30 à 12h00
13h30 à 16 h00

Mardi : 17h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 15h00 - 19h00
Samedi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

☎ 04.74.25.86.41

✉ mediatheque@saintetiennedubois.fr

f [mediathequestetiennedubois](https://www.facebook.com/mediathequestetiennedubois)

04.74.30.50.36 - mairie@saintetiennedubois.fr

f & site internet www.st-etienne-du-bois.fr

Chaîne vidéo :

Saint Etienne du Bois 01-YouTube.com

Accueil : Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00
Le vendredi : 8h00 à 12h00
13h30 à 18h00

Accueil téléphonique :

Tous les matins : 8h00 à 12h00
Vendredi : 8h00 à 12h00
13h30 à 18h00

Centre de loisirs

ÉCOLES

FORUM

MÉDIATHÈQUE

DÉCHÈTERIE

MAIRIE

Ouverture : 7 juillet au 30 juillet 2021
16 août au 1^{er} septembre 2021

Horaires : 7h15 à 18h30

Les enfants de l'école Ste Colombe seront accueillis à partir du 5 juillet 2021.

Téléphone : 09.61.65.55.10

✉ cdl.stetiennedubois@wanadoo.fr

Le forum des associations est prévu le samedi 4 septembre de 9h à 12h au gymnase intercommunal.

Lucinges VAL-REVERMONT

Tél. : 04 74 42 38 41

Dépose tous déchets sauf amiante

Horaires d'été (jusqu'en octobre) :
Lundi et vendredi : 14h00 - 17h00
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
14h00 - 18h00

Se présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

